

E. ANNEXES



LISTE DES ANNEXES

Annexe n°1 : Permis d'aménager	47
Annexe n°2 : Diagnostic écologique	50

Annexe n°1 : Permis d'aménager

VILLE DE SAINT MARTIN DE CRAU
BOUCHES-DU-RHÔNE
Permis d'aménager
SEPTEMBRE 2017-INDICE A



PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC DE LOISIRS DE LA BAISSÉ DE RAILLON

>> NOTICE DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES



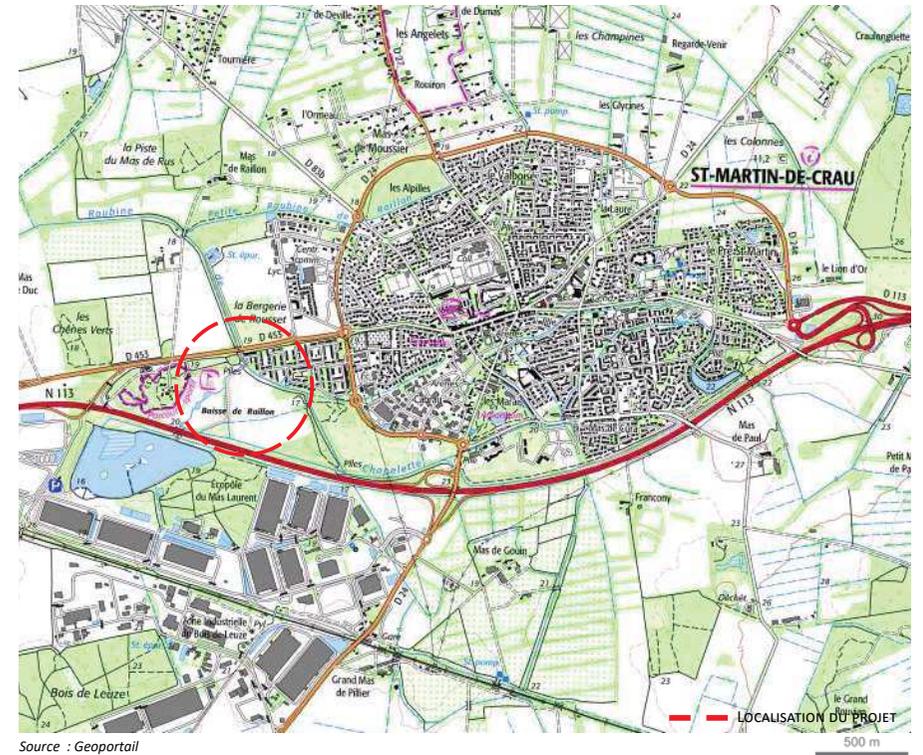
SAINT-MARTIN-DE-CRAU
P R O V E N C E



SOMMAIRE

1 Plan de situation (PA1)	3
2 Notice du projet (PA2)	4
3 Plan de l'existant (PA3)	5
3.1 Photographie aérienne de l'état actuel du site	5
3.2 Plan de l'existant	6
4 Plan de composition d'ensemble (PA4)	7
4.1 Plan masse	7
4.2 Plan d'ensemble	8
4.2.a Plan de composition zoom accès routier	9
4.2.b Plan de composition zoom partie Nord	10
4.2.c Plan de composition zoom partie Sud	11
4.2.d Plan de nivellement zoom accès routier	12
4.2.e Plan de nivellement partie Nord	13
4.2.f Plan de nivellement partie Sud	14
4.2.g Plan des réseaux projetés zoom	15
4.3 Coupes	16
4.3.a Coupe a-Aire de stationnement	16
4.3.b Coupe b-bélvédère	17
4.2.c Coupe c-Aire de jeux	18

1 PLAN DE SITUATION (PA1)



Source : Geoportail

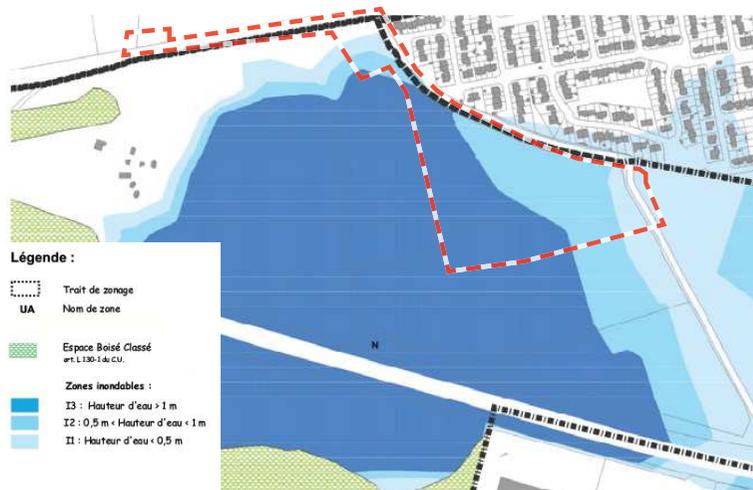


Plan cadastral
Source : Geoportail



Date de prise de vue : 2014
Source : Geoportail

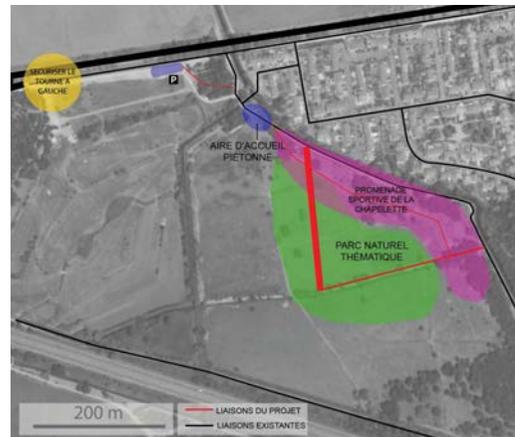
2 NOTICE DU PROJET (PA2)



Légende :

- Trait de zonage
- UA
Nom de zone
- Espace Boisé Classé
art. L.130-1 du CU
- Zones inondables :
 - I3 : Hauteur d'eau > 1 m
 - I2 : 0,5 m < Hauteur d'eau < 1 m
 - I1 : Hauteur d'eau < 0,5 m

//LE SITE: La Baisse de Raillon, une zone N inondable (Extrait du PLU 2013)



//LA COMPOSITION DU PARC : Schéma d'intention paysagère du parc de loisirs



//LE PARTI D'AMÉNAGEMENT : Photomontage de l'entrée des parcours ludo-sportif s'intégrant au paysage champêtre

>> LE CONTEXTE

La Ville de St Martin de Crau souhaite poursuivre l'aménagement de la Baisse de Raillon dans sa partie Nord-Est avec la création d'un parc naturel de loisirs accessible au grand public.

>> LE SITE

Le site du parc de loisirs est actuellement constitué de prairies humides parsemées de bosquets d'arbres, d'arbrisseaux (dont un arboretum communal au Nord) et traversé de canaux. Il est inclus dans l'ensemble paysager de la Baisse de Raillon. La baisse s'étend au Sud-Ouest, de l'autre côté de la route nationale 113 et joue le rôle de réservoir écrêteur des crues de la Chapelette. Des restrictions et des préconisations sont notamment prévues par le PLU de la commune en raison du risque inondation.

Le site est bordé par un Golf et un parcours sportif à l'Ouest, et à l'Est par la Roubine de la Chapelette qui marque la séparation avec le quartier pavillonnaire. Le chemin de la Roubine est légèrement surélevé par rapport aux prairies humides. De même la partie Nord, autour de l'avenue de la République, est plus haute et s'identifie aux paysages de la Crau sèche. En termes d'usages, le chemin de la Roubine de la Chapelette est déjà un lieu de promenade fréquenté et les prairies du site sont destinées au pâturage du gros bétail. La présence des animaux a fortement contribué à l'ambiance champêtre qui s'y dégage aujourd'hui.

>> LE PARTI D'AMÉNAGEMENT

Les nouveaux aménagements de ce parc ont été pensés à tous points de vues afin de préserver le caractère naturel du site. Cette intégration paysagère se concrétise par :

- la conservation de l'intégralité des arbres existants (hormis 8 platanes d'alignement au niveau du nouveau tourne à gauche) autour desquels vont s'insérer les équipements
- des préconisations sur la gestion des espaces végétalisés
- le choix de revêtements drainants et de matériaux naturels : grave naturelle pour les chemins, gravillons roulés et sable pour les aires de jeux, bois pour les terrasses et le mobilier,...
- la sobriété des équipements.

En somme, les surfaces imperméabilisées comprennent uniquement : le Skatepark (500 m²), le City stade (420 m²) et les Sanitaires (20 m²) pour un total de 940 m². Le positionnement du Skatepark

a été établi en prenant en compte la fragilité des habitats naturels, c'est pourquoi il se situe sur la zone de moindre enjeu. De même l'aire de stationnement prend appui sur un élargissement de voirie existante afin de préserver la Garrigue à ciste dans la partie Nord du site.

Les équipements de sports et de loisirs ont été choisis pour leur caractère intergénérationnel. Ils sont positionnés dans la partie la plus ombragée et la moins exposée aux inondations, c'est à dire le long du chemin de la Chapelette.

>> LA COMPOSITION DU PARC

Le coeur du nouveau parc s'articule autour d'un parcours thématique illustrant les différents paysages de la Crau et d'une promenade sportive. Le parcours paysager s'inscrit le long d'un grand axe partant d'une esplanade fleurie au Nord et se terminant sur une plateforme d'observation qui offre un panorama sur les Alpilles. La promenade sportive se déroule le long de la Chapelette. Son parcours comprend des activités variées qui prennent place entre les bosquets existants. Les équipements sportifs sont :

- un terrain de boules,
- une aire de street workout,
- deux parcours ludo-sportifs pour les enfants de 3 à 15 ans,
- un city stade,
- un terrain de beach volley,
- l'ancien corral de l'élevage, conservé en l'état et converti en terrain de jeu pour enfants.
- un Skatepark,

L'accès au parc sera facilité par la création de nouveaux cheminements piétons, adaptés aux cycles, aux PMR et d'une aire d'accueil comprenant l'équipement d'un sanitaire (toilettes sèches), d'un point d'eau potable, la création d'une aire de stationnement paysager et la mise en sécurité de l'accès routier au niveau de l'avenue de la République (tourne à gauche).

Pour le confort des usagers, un second sanitaire et 2 autres points d'eau sont positionnés à proximité des aires de jeu. Au regard du risque inondation, la dalle des sanitaires est surélevée de 0,60 m par rapport au terrain existant.

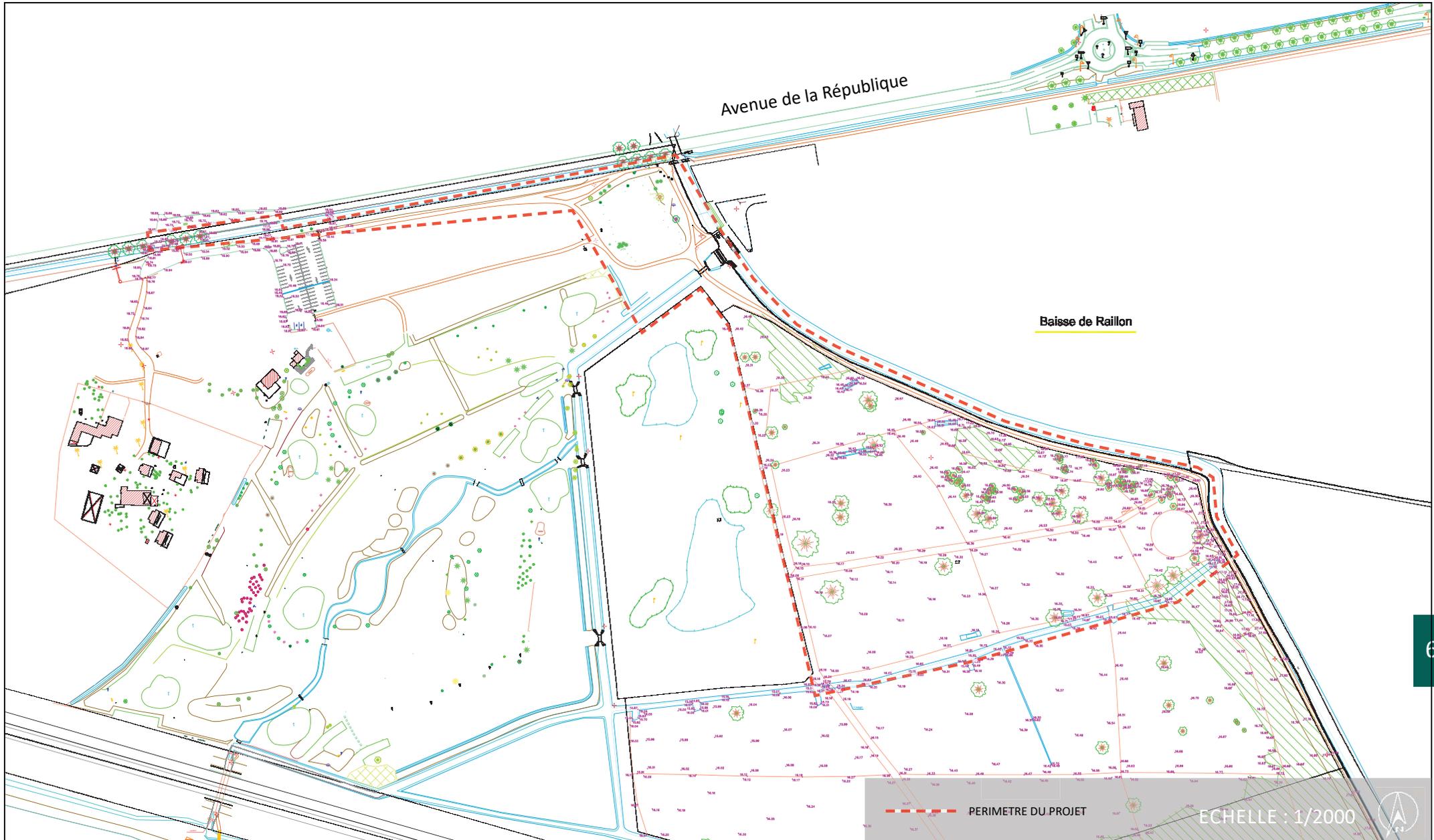
3 PLAN DE L'EXISTANT (PA3)

3.1 PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE L'ÉTAT ACTUEL DU SITE



3 PLAN DE L'EXISTANT (PA3)

3.2 PLAN DE L'EXISTANT



4 PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE (PA4)

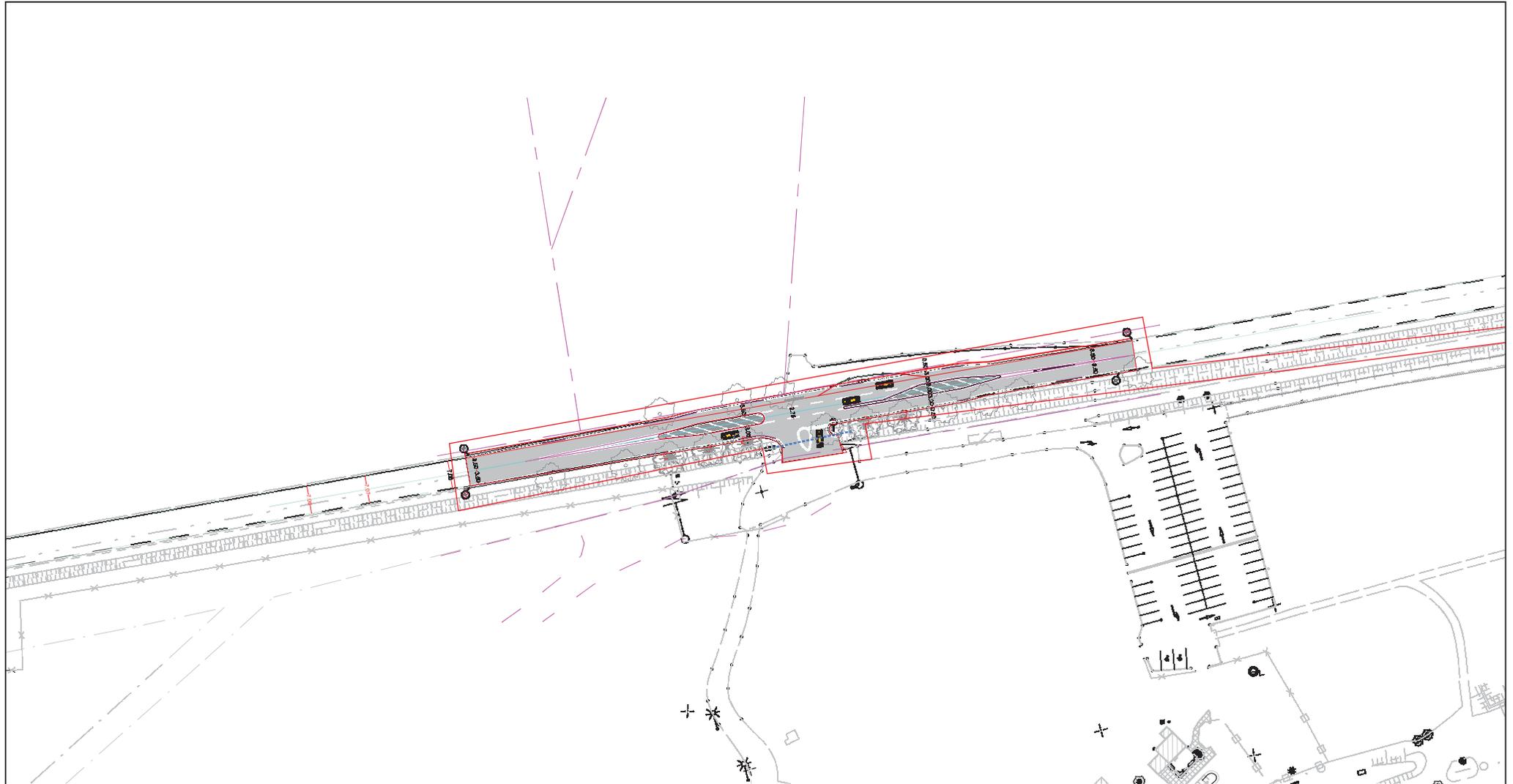
4.1 PLAN MASSE



4 PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE COTÉ (PA4)

4.2 PLAN D'ENSEMBLE

4.2.A PLAN DE COMPOSITION ZOOM ACCÈS ROUTIER



ECHELLE : 1/1000

